

Urgence au PMU

Vendredi 18 octobre 2024 - N°492



par **Martin de Fraguier - vice-président des P.P**

L'été aura permis à Elie Hennau, directeur général de France Galop arrivé au printemps, de consulter beaucoup d'acteurs des courses, élus d'associations, dirigeants d'hippodromes, propriétaires, entraîneurs ou éleveurs d'horizons divers. Il s'agit de nourrir un plan stratégique qui donnera les contours de l'action du Conseil d'Administration de la société mère pour les prochaines années. On ne peut que se réjouir d'une telle démarche.

Dans le même temps, l'évolution des enjeux pris par le PMU et surtout – c'est la seule chose qui compte – du Produit Brut des Jeux (PBJ) n'ouvre pas des perspectives optimistes. Pour mettre en œuvre un plan stratégique de France Galop, il faut des marges de manœuvre, des possibilités d'investissement. On ne peut continuer à raisonner qu'en termes de plans d'économies.

Le levier des allocations est évidemment fondamental : c'est la base de l'activité. Dans le meilleur des cas, on envisage aujourd'hui un maintien des enveloppes distribuées. Malgré un contexte macro-économique difficile, il est impossible de se satisfaire de ce constat. Il s'agit aujourd'hui de la contrainte numéro 1 du futur « plan propriétaires ».

De mon point de vue, il faut raisonner en termes de conquête, de visibilité, de communication et d'investissements. La notoriété des courses est en déclin structurel, et il faut absolument y remédier. Cela passe par un plan communication auprès du grand public, ainsi qu'un chantier sur l'attractivité de nos hippodromes. En particulier, Longchamp et Auteuil sont la vitrine de notre sport, et nous devons absolument capitaliser sur ces 2 sites. Le projet de rénovation d'Auteuil est une opportunité à ne pas rater. La place des courses dans les grands médias généralistes est aussi un sujet à ré-ouvrir. Nous avons la grande chance de compter comme propriétaires/éleveurs/cavaliers de célèbres sportifs et journalistes. Pourquoi ne pas se servir de cet atout pour redonner une place aux courses dans le paysage médiatique généraliste ? L'exemple récent du podcast JDG – RTL est une piste intéressante qui va dans le bon sens.

Pour répondre à ces interrogations et bien d'autres, la visibilité budgétaire pluriannuelle est la condition nécessaire pour donner les marges de manœuvre. D'où l'urgence d'un plan moyen terme des paris hippiques du PMU qui fournissent de fait la quasi-totalité des recettes nettes des sociétés de courses.

Quels objectifs PMU 2025 - 2026 ?

Le PMU n'est pas une société anonyme. C'est le Groupement d'Intérêt Économique en charge de la prise de paris en dehors des hippodromes que seules les sociétés de courses ont le droit de prendre. Son champ a été étendu hors de ce monopole légal aux

paris et jeux internet pris en concurrence sur les courses hippiques, les sports et le poker. Le GIE a le devoir de développer son cœur de métier et peut espérer trouver ou retrouver une rentabilité accessoire dans les activités de diversification.

Il y a une urgence. Comment commencer à rattraper le retard de la contribution du PMU aux filières du Trot et du Galop pris depuis 2018 par une stratégie de repli alors que les effets mécaniques de la loi d'ouverture des jeux en ligne étaient enfin absorbés ? Pour ne parler que des comptes du PMU, le nombre de courses support de paris et de partants par course est bien sûr déterminant. Chacun sera d'accord pour la croissance en nombre et en qualité de cette offre, indispensable pour redresser la rentabilité. Pour cela il faut des chevaux à l'entraînement, des propriétaires qui croient en l'avenir. Et l'évolution des allocations est le facteur essentiel.

L'évolution récente des enjeux et du PBJ a été impactée par des facteurs externes comme la météo, les Jeux Olympiques, l'Euro de football, le ramadan ou les incertitudes politiques. Cela dit nous ne pouvons pas nous cacher derrière ces éléments pour expliquer à 100% la baisse des chiffres. La tendance de fond reste mauvaise et il faut un plan d'urgence au PMU afin de donner de la visibilité sur les allocations futures. Plus que quelques mesures de court-terme, il faut une orientation stratégique à moyen-terme et un plan de relance du pari d'envergure.

Les grandes évolutions des jeux et paris dans les prochaines décennies, les évolutions technologiques qui faciliteront la pénétration des prises de paris dans la population sont des chantiers. Mais avant tout pour le pari hippique : le GIE des sociétés de courses doit établir sur ce marché sa suprématie absolue. A partir de là, seulement des revenus forcément accessoires

de nouveaux métiers pourraient être envisagés ou espérés.

Étudier et tester toutes les pistes

La stratégie de repli du PMU amorcée en 2018 par Cyril Linette, le DG d'alors, a amplifié la spirale de récession. Le PMU n'a pas vraiment corrigé le tir. Pour augmenter l'offre il y a de la marge en transformant de nombreuses courses PMH en supports de paris Premium. Pour faire la promotion de nos chevaux champions, il y a des moyens, que nous ne cherchons même pas à tester.

La décision d'arrêter de fait les ambitions des paris sportifs fut, derrière la réduction de l'offre hippique, la grande erreur des dirigeants du PMU de cette dernière décennie, et il aura fallu trop de temps pour qu'enfin on l'admette. Nos parts de marché dans le domaine des paris sportifs ont été divisées par 10 et il va falloir repartir de presque zéro. Cela va coûter beaucoup plus cher, mais toute tergiversation est mortifère. Là encore il faut un plan d'action d'urgence avec un financement crédible.

Les PP, et d'autres, ont proposé les prises de paris par internet sur toutes les réunions PMH de France. L'a-t-on seulement étudié ? A notre connaissance non ! Les PP ont aussi proposé qu'on étudie les paris pris à cote fixe pris à l'avance sur nos grandes courses (ante post betting). La cote fixe serait un formidable levier d'animation des points de vente. Malgré les difficultés (notamment sur la législation) de mettre en place ce nouveau type de paris, il faut absolument accélérer le chantier, qui a le potentiel d'être un fabuleux relai de croissance.

Il nous faut insuffler à la tête du PMU un vent de dynamisme, d'imagination, d'audace pour les paris hippiques. On ne le ressent pas aujourd'hui.

Comment retrouver le chemin de la croissance si nos managers ne croient pas en l'avenir du marché des paris hippiques ? Aux représentants des acteurs des courses de s'unir pour devenir force de proposition. L'heure est grave et nous ne pouvons pas laisser des divisions entraver un chantier si capital pour l'avenir de la filière !

Les pouvoirs publics

La Loi sur l'ouverture des paris en ligne de 2010 prévoyait une « clause de revoyure » qui permettait de juger des déséquilibres ainsi engendrés dans les filières et de les corriger. Malgré nos demandes, l'application de cette clause n'a jamais été demandé.

Il ne s'agit pas d'aller quémander à un État budgétairement mal en point un soutien financier. Le président de France Galop Guillaume de Saint Seine a été reçu à Bercy et on le lui a clairement fait savoir. Mais il y a d'autres leviers à la disposition des pouvoirs publics pour desserrer l'étau réglementaire qui contraint le périmètre des paris hippiques et nous ouvrir des voies de développement.

Le déclin du PMU n'est pas une fatalité !

Partagez avec nous vos avis, vos idées, vos critiques en nous écrivant à associationpp@yahoo.fr